



Varenes-Jarcy, le

12 septembre 2011

adresse de facturation

SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts
route de Tremblay
91480 VARENNES JARCY

n° client :	facture :	objet :
1001	2011-09-134	Délégation de Service Public pour le traitement des déchets ménagers et assimilés du SIVOM par méthanisation et
Facturation relative à l'exploitation et aux tonnages de :		Contact Urbasys : F Seara (06.88.84.87.64)
AOÛT 2011		

références	désignation	Quantité	Prix unitaire Hors Taxes	Prix total Hors Taxes
	contrat de Délégation de Service Public autorisé par le Comité Syndical du 12 octobre 2005 et signé le 13/10/2005			
	Avenant n°2 du Contrat de DSP du 18 décembre 2008 : évolution de TGAP intervenue depuis le 1er janvier 2009			
914	Avenant n°3 du Contrat de DSP du 3 juillet 2009 : "Article 3 : versement de l'indemnité compensatrice à URBASYS"	1	25 000,00	25 000,00
RFFIN0	montant annuel de la redevance fixe financière : 304 739 €HT/an soit une redevance fixe mensuelle de 1/12ème			
901	redevance fixe financière	1	25 394,92	25 394,92
RFEXP0	montant annuel de la redevance fixe exploitation : 1 537 945 €HT/an soit une redevance fixe mensuelle de 1/12ème			
900	redevance fixe exploitation	1	139 470,59	139 470,59
RPOMR0	redevance proportionnelle pour le traitement des OMR Tonnages OMR + marchés + indésirables déchets verts : 3929,14 Tonnages déchets verts : 1458,84	5387,98	48,82	263 041,18
RPBIO0	redevance proportionnelle pour le traitement des Biodéchets Tonnages biodéchets		19,83	
903				
RPDEVO	redevance proportionnelle pour le traitement des Déchets Verts Tonnages déchets verts (broyures)	280,74	17,36	4 873,65
906				
Total Hors Taxes				457 780,34
T.V.A 5,5%				25 177,92
TOTAL T.T.C.				482 958,26

Paiement par virement bancaire. En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard de 1,5 fois le taux légal pourront être réclamées.

Coordonnées bancaires :

Société Générale - 11-13, boulevard Sarraill - 34000 Montpellier - France
IBAN : **FR76 30003 01430 00020090282 40** - SWIFT : **SOGEFRPP**
VAT N°: FR64485007454

RECAPITULATIF 0811

	Déchets verts	Transfert déchets verts (broyures)	Marchés	OMR	INDESIRABLES DV
Facturation AOÛT 2011	1 458 840	280 740	15 860	3 674 880	238 400

Déchets verts de la déchetterie : non facturés (dépotés sur la plateforme de la déchetterie avec les déchets verts à broyer)

Somme de Poids Net	Étiquettes de colonnes		SIVOM_DECHET TERIE				VANDEPUTTE		Total général	
	SIVOM_Collecte	Étiquettes de colonnes	DECHETS_VERTS	MARCHE	OMR	DECHETS_VERTS	INDESIRABLES DV	MARCHE		DECHETS_VERTS
01-août	60690				173000			1600		235290
02-août	76900		500		179480			240		257120
03-août	64280				163420					227700
04-août	72520				123860					196380
05-août	60720		640		162260			340		223960
08-août	48000				159140			1500		208640
09-août	47060		340		171840			180	90200	309620
10-août	45360				156400	9460				211220
11-août	56100				138720					194820
12-août	58620		440		146860		99780	340		306040
15-août	51780				139660					191440
16-août	65180		600		163500			2100		231380
17-août	62440				134360		27640			297260
18-août	67460				142420				72820	301340
19-août	69460		420		151320			320		238800
22-août	71920				162440			1860		312120
23-août	71140		360		185280		75900	320		292180
24-août	69080				163900		35080			232980
25-août	75420				136140				38860	250420
26-août	65900		680		155460			460		222500
29-août	50980				182580			1760		235320
30-août	76560		440		202260			420		279680
31-août	71270				180580					251850
Total général	1458840		4420		3674880	39340	238400	11440	280740	5708060

Bao Tho

De: Franck Seara
Envoyé: lundi 19 septembre 2011 13:42
À: Bao Tho
Objet: TR: 02119 : Transfert DV pollué

Importance: Haute

 COPIE

De : Franck Seara
Envoyé : lundi 19 septembre 2011 08:38
À : nadeau@sivom.com
Cc : jhubert@sivom.com
Objet : RE: 02119 : Transfert DV pollué
Importance : Haute

Bonjour David,

J'ai rencontré Jérôme ce matin à qui j'ai confirmé que nous pouvions reprendre les transferts de déchets verts pollués. Normalement, ceux-ci devraient reprendre dans la journée. Suivant mes consignes, Mathieu avait demandé à faire un point avec Jérôme juste pour être sûr qu'il n'y ait plus de souches dans le produit (risque de casse machine très importante). J'ai proposé à Jérôme de reprendre dès que possible l'envoi des déchets verts collectés en benne à la déchetterie et il m'a informé qu'il souhaitait reprendre mais plutôt début octobre. En attendant, Jérôme m'a confirmé que nous continuerons à facturer les DV (accueillis en fosse) en OM.

Si cela est toujours nécessaire, je te laisse l'initiative d'en parler à la direction d'Urbaser Environnement mardi matin.

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : David NADEAU [mailto:nadeau@sivom.com]
Envoyé : samedi 17 septembre 2011 18:14
À : Mathieu Peltier; Franck Seara
Cc : m-a.counil@sivom.com; jhubert@sivom.com
Objet : RE: 02119 : Transfert DV pollué

Messieurs,

Cette histoire commence à devenir usante. Nous en parlerons mardi matin avec la direction générale d'URBASER ENVIRONNEMENT et le bureau syndical.

Bien cordialement.

David NADEAU
Directeur Général



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.16.26

💡 : 06.20.31.17.11

📠 : 01.69.39.03.39



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.

Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Mathieu Peltier [mailto:m.peltier@urbasys.fr]

Envoyé : vendredi 16 septembre 2011 17:36

À : jhubert@sivom.com

Cc : m-a.counil@sivom.com; nadeau@sivom.com; Franck Seara

Objet : RE: 02119 : Transfert DV pollué

Jérôme,

Aucun transfert ne doit se faire sans l'autorisation de la direction d'Urbasys.

Je te propose donc d'aller vérifier ensemble la première benne en déchetterie, puis en fosse vers 8h30 lundi.

Bon week-end

Mathieu PELTIER
Responsable Technique
Urbasys
Route du Tremblay
91480 VARENNES JARCY
Tel : 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18
Port. : 06.27.26.10.82
m.peltier@urbasys.fr

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]

Envoyé : vendredi 16 septembre 2011 17:26

À : Mathieu Peltier

Cc : m-a.counil@sivom.com; nadeau@sivom.com; Franck Seara

Objet : RE: 02119 : Transfert DV pollué

Mathieu,

Nous recommençons les transferts lundi. Les évacuations se feront en fonction de la disponibilité de nos chauffeurs entre 8 h et 15 h.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation

**N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.**

De : Mathieu Peltier [mailto:m.peltier@urbasys.fr]
Envoyé : vendredi 16 septembre 2011 09:25
À : jhubert@sivom.com
Cc : m-a.counil@sivom.com; nadeau@sivom.com; Franck Seara
Objet : RE: 02119 : Transfert DV pollué

Jérôme,

Il est vrai que nous en avons parlé lundi et je t'ai demandé de nous prévenir pour qu'on puisse vérifier la qualité.

Cordialement

Mathieu PELTIER
Responsable Technique
Urbasys
Route du Tremblay
91480 VARENNES JARCY
Tel : 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18
Port. : 06.27.26.10.82
m.peltier@urbasys.fr

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : jeudi 15 septembre 2011 18:47
À : Mathieu Peltier
Cc : m-a.counil@sivom.com; nadeau@sivom.com; Franck Seara
Objet : RE: 02119 : Transfert DV pollué

Mathieu,

Nous avons convenu la reprise à condition que les souches soient retirées, ce qui est fait au fur et à mesure des évacuations. Nous en avons d'ailleurs parlé ensemble lundi matin lors du vidage du 1^{er} camion de végétaux.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation


SIVOM
VALLEE DE LA YERRE ET DES SENSARTS

Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY

www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06

☎ : 06.09.02.31.78

☎ : 01.69.00.16.24

COPIE

**N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.**

De : Mathieu Peltier [mailto:m.peltier@urbasys.fr]

Envoyé : jeudi 15 septembre 2011 16:10

À : Jerome HUBERT

Cc : m-a.counil@sivom.com; nadeau@sivom.com; Franck Seara

Objet : 02119 : Transfert DV pollué

Jérôme,

Les évacuations de DV pollués ont repris ce jour sans l'autorisation de la direction d'Urbasys, comme nous l'exigions dans le courriel ci-joint.

Peux-tu m'informer sur cette opération que nous avons dû stopper, et qui aurait pu engendrer des problèmes dans la préparation de l'usine en vue de la visite de la CLIS demain ?

Cordialement

Mathieu PELTIER
Responsable Technique
Urbasys
Route du Tremblay
91480 VARENNES JARCY
Tel : 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18
Port. : 06.27.26.10.82
m.peltier@urbasys.fr

Bao Tho

De: Franck Seara
Envoyé: mercredi 14 septembre 2011 10:51
À: jhubert@sivom.com
Cc: nadeau@sivom.com; Bao Tho
Objet: 02119-SIVOM-Tonnages AOÛT

Importance: Haute

Bonjour Jérôme,

Nous avons bien noté l'information ci-dessous. Néanmoins, compte tenu que tu nous donnes ces précisions le 6 septembre 2011 et que jusqu'à ce jour nous avons pas cette information, nous en tiendrons compte pour les tonnages enregistrés à partir de cette date. Concernant le mois d'août, tu comprendras que nous maintenons la destination première de ces camions, à savoir la fosse. En plus, courant août et ce depuis juillet, la consigne que j'ai donné à mon personnel présent sur la plateforme était claire : les camions de collecte de déchets verts doivent dépoter en fosse (selon nos accords échangés par mail début juillet).

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : mardi 6 septembre 2011 10:52
À : Bao Tho
Objet : RE: 02119-SIVOM-Tonnages AOÛT

Bonjour Bao,

Pas de problèmes pour le mois d'août. Attention cependant au collecte suivante qui correspondent aux branches collectées à Servon, Marolles et Santeny et qui sont déposées sur la plate forme de la déchetterie. Il faut donc les facturer en déchets verts. Je pense que personne ne vous a informé de ce point.

121	147	606 DGT 91	16240	3640	mardi 02 août 06: 55	SIVOM	Bedd
213	147	606 DGT 91	17080	4520	mardi 02 août 10: 42	SIVOM	Bedd
1720	148	869 EZD 91	19940	2840	vendredi 19 août 11:55	SIVOM	Mescol
1751	147	606 DGT 91	17800	1080	lundi 22 août 07:48	SIVOM	Bedd
1765	148	869 EZD 91	18620	1560	lundi 22 août 08:10	SIVOM	Mescol
2025	148	869 EZD 91	18880	1840	mercredi 24 août 07:51	SIVOM	Mescol

2027

147

606 DGT 91

18460

1760

mercredi 24 août
07:51

SIVOM

Bedd

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06

📠 : 06.09.02.31.78

📠 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Bao Tho [mailto:administration.vj@urbasys.fr]

Envoyé : lundi 5 septembre 2011 15:08

À : bbriandmoplaisir@sivom.com; jcpoveda@sivom.com; vgouby@sivom.com

Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com

Objet : 02119-SIVOM-Tonnages AOÛT

Bonjour Messieurs,

Vous trouverez ci-joint les tonnages enregistrés sur le mois d'août. Bonne réception.

Cordialement,

Mme THO
Assistante



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
Tel.: 01.69.00.57.41
Fax: 01.69.00.27.18



 COPIE

Bao Tho

De: Franck Seara
Envoyé: mercredi 12 octobre 2011 18:45
À: NADEAU, D. (SIVOM)
Cc: Jean Pierre Lotti; jj jimenez; Bertrand Hyllaire
Objet: 02119 - factures d'exploitation juillet - août 2011 partiellement payées

Importance: Haute

Bonsoir David,

J'ai eu un échange téléphonique avec Magali-Anne COUNIL au sujet de la retenue que vous avez opérée sur les factures citées en objet.

A priori, celle-ci m'a informé que nous allions recevoir un courrier à ce sujet. Il aurait été préférable que nous soyons destinataires de vos explications avant le virement bancaire.

Magali-Anne m'a informé de la nature de cette retenue, à savoir, que vous refusez désormais le paiement des déchets verts pollués que nous avons traités conformément à nos accords, en tant qu'ordures ménagères résiduelles en fosse.

Je pense que ce revirement de décision est tout à fait scandaleux. En effet, les courriels de Jérôme Hubert (copie David Nadeau) des 6 et 8 juillet 2011 confirmaient bien par écrit notre accord (réceptionner les DV au prix des OMR) dans l'attente d'une amélioration de la qualité des déchets verts.

Le 25 juillet, à l'initiative du Sivom, nous avons réalisé de façon contradictoire une caractérisation des déchets verts. Cette caractérisation a donné un résultat qui confirme que ces déchets étaient largement déclassables (point confirmé lors du comité de liaison du 7 septembre 2011 mais nous sommes toujours dans l'attente de l'envoi des résultats en copie).

Lors de notre dernier comité de liaison le 7 septembre dernier, nous avons évoqué à nouveau la problématique des plastiques et des souches présents dans ce déchet vert et avons convenu de faire à nouveau une caractérisation. Urbasys, lors de cette entrevue vous a fait savoir que la situation s'était récemment (période de la rentrée) améliorée mais que quelques pollutions persistaient. La caractérisation qui a été réalisée le 15 septembre dernier confirme cette tendance.

J'espère que ce résumé te permettra de procéder au paiement justifié et conforme aux accords que nous avons passés, aux résultats de la caractérisation du 25 juillet 2011. Le scénario contraire aggraverait dangereusement la situation économique d'Urbasys.

Dans l'attente de ta réponse,

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64

Bao Tho

De: Franck Seara
Envoyé: mardi 5 juillet 2011 11:09
À: jhubert@sivom.com
Cc: nadeau@sivom.com
Objet: RE: VIDAGE VEGETAUX
Pièces jointes: IMAG0007.JPG

Importance: Haute

Bonjour Jérôme,

Merci pour ta réponse et J'ai donc bien noté que les déchets verts déversés mardi 5 juillet 2011 en fosse seront facturés au prix des OMR. D'après nos entretiens courants, j'ai bien noté également que les déchets verts déversés en fosse lundi 1^{er} juillet 2011 et lundi 4 juillet 2011 seront facturés au prix des OMR.

En pièce jointe, (d'autres photos encore plus probantes te seront transmises dès demain matin) tu trouveras une photo du tas broyé à partir des déchets verts que tu as fait trier par tes opérateurs. C'est malheureusement un constat d'échec car ce déchets est inutilisable.

Concrètement, j'ai donné des ordres pour ne pas transférer ce déchet en tant que déchet vert broyé (il est trop pollué). Par conséquent, le tri sommaire que vous mettez en place est inefficace (ce n'est pas une critique mais un simple constat).

En conséquence, pour éviter que vous soyez exposé à un risque d'incendie très élevé (ce qui est le cas pour l'instant), je vous propose de continuer à apporter vos déchets verts pollués en fosse et nous les traiterons comme vendredi, lundi et aujourd'hui en tant que OMR.

Cette solution est la seule disponible pour que vous réduisiez vos stocks de déchets verts pollués à une quantité raisonnable et que vous ne soyez plus exposé à un risque incendie élevé. Cela permettra en parallèle, en accord avec les termes échangés avec David à ce sujet hier, de préparer une solution technique plus adéquate et efficace pour affronter cette situation difficile (déchets verts de mauvaise qualité avec mélange d'OMR). Cette proposition technique pourrait être proposée sous la forme d'un avenant dès la rentrée.

Dans tous les cas, ce n'est pas à Urbasys d'assumer le préjudice technico-économique lié aux conséquences d'une collecte de déchets de mauvaise qualité.

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.scara@urbasys.fr

COPIE

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : lundi 4 juillet 2011 19:38
À : Franck Seara
Cc : nadeau@sivom.com
Objet : VIDAGE VEGETAUX

Franck,

Finalement, malgré le travail effectué par nos équipes pour libérer de la place sur la plate forme déchets verts, l'espace disponible est réduit. Nous pourrions vider sur la plate forme mais cela empêcherai de continuer notre travail d'amélioration du site. Nous allons donc vider demain en fosse au tarif des OMR.

Mercredi, nous viderons sur la plate forme mais il faut que le broyage de tout ce qui est déposé par les camions se fasse au fur et à mesure des arrivées. La broyure doit être évacuée dans la journée.

Merci.

Jérome HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.19.06
 : 06.09.02.31.78
 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

Bao Tho

De: Jerome HUBERT <jhubert@sivom.com>
Envoyé: mardi 19 juillet 2011 15:37
À: Bao Tho
Objet: RE: 02119-Tonnages



Bonjour Bao,

Pas de modification jusqu'au 15/07.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.19.06
 : 06.09.02.31.78
 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Bao Tho [mailto:administration.vj@urbasys.fr]
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 14:15
À : jcpoveda@sivom.com; fmarteau@sivom.com; vgouby@sivom.com
Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com; bbriandmomplaisir@sivom.com
Objet : TR: 02119-Tonnages

Ci-joint la bonne pièce jointe.

Franck SEARA rappelle également qu'à compter du 8 juillet les déchets verts sont vidés en fosse et traités comme OMR .

Cdt,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 14:00
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'fmarteau@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara; 'bbriandmomplaisir@sivom.com'; 'jhubert@sivom.com'
Objet : TR: 02119-Tonnages

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les enregistrements des pesées de juillet à jour au 17.

Pour la collecte, vous voudrez bien prendre en compte les éléments suivants :

- le 1^{er}, le 815 CZL 91 a dépoté en OMR et n'a pas badgé ;

- le 5, le 276 CVX 91 a dépoté en OMR et n'a pas badgé ;
- le 7, les véhicules 276 CVX et BH 364 ont dépoté du DV en fosse.

Nous rappelons que, suite aux différents courriels échangés entre la Direction d'Urbasys et la Direction du SIVOM, les déchets verts du 1^{er}, du 4, du 5 et du 8 ont été dépotés en fosse et traités en tant qu'OMR.

Bonne réception.
Cordialement,
Bao THO.



De : Bao Tho
Envoyé : mardi 12 juillet 2011 10:02
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'bbriandmomplaisir@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara; 'jhubert@sivom.com'
Objet : TR: 02119-Tonnages

Bonjour,

Ci-joint les enregistrement des tonnages jusqu'au 8/07.
Bonne réception.

Cordialement,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 11 juillet 2011 17:27
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'bbriandmomplaisir@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara
Objet : 02119-Tonnages

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les premiers enregistrements pour le mois de juillet.
Bonne réception.

Cordialement,

Mme THO
Assistante



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
Tel.: 01.69.00.57.41
Fax: 01.69.00.27.18